



Interpellé par L.Berger secrétaire national de la CFDT, le 1^{er} ministre E.Valls s'est rendu à la Pass du Ch Calais afin de constater les difficultés que rencontre le personnel du centre hospitalier face à ce flux de réfugiés sans précédent. La CFDT était présente à son arrivée, et dans ce même temps la secrétaire CFDT du CH était reçue par son attaché ministériel avec 2 élus régionaux et nationaux. Nos doléances lui ont été remises. Rendez vous est pris prochainement au ministère.

ci joint notre courrier remis au 1^{er} ministre

Problématiques et pistes d'amélioration des conditions de travail du CH Calais face au flux migratoire.

1) Déambulation de migrants sur et dans le site du CH le jour et la nuit

- ✓ La nuit le personnel restreint (1 AS et 1IDE) ne se sent pas en sécurité.
- ✓ Un mixage des ethnies dans les chambres engendre des conflits non gérables par les équipes.
- ✓ Visites de migrants dans les chambres occupées par des réfugiés pour prendre des douches, qui déambulent de chambre à chambre cela pose des risques de contamination. (Gale, tuberculose...)
- ✓ Barrière de la langue.
- ✓ Problèmes d'identité vigilance car les migrants changent de noms en cours d'hospitalisation (danger pour l'administration des traitements, non suivi médical...)

Propositions d'amélioration

- ✓ Service de surveillance sur le site du et dans le CH (jour et nuit) pour sécuriser les personnels et les patients (Création d'un véritable service de « vigiles »)
- ✓ Renfort des équipes soignantes.

Problématique : Notre établissement étant en difficulté financièrement, il ne peut supporter le cout d'un service de sécurité ni l'embauche de personnel supplémentaire si des crédits supplémentaires dédiés à ce flux de patients réfugiés ne nous sont pas alloués...

2) Problèmes des migrants dans les lits du CH.

- ✓ Des chambres sont occupées par des migrants dans les services de chirurgie, en attente de lits dans le service de rééducation. De ce fait des places en chirurgie sont occupées durant des semaines par les mêmes patients empêchant donc la rotation de patients dans ces services de chirurgie.
- ✓ Dans les services de soins, de suite et de rééducation (une centaine de lits) le taux d'occupation des lits est de 20 % environ pour les réfugiés ce qui ne permet pas aux patients Calaisiens de bénéficier d'un lit dans ce service.
- ✓ -Incompréhension de certains patients Calaisiens qui se retrouvent hospitalisés dans la même chambre que des migrants faute de place et même si l'établissement fait son possible pour éviter ce genre de problématique.

Propositions d'amélioration

Organisation d'un service Halte Soins Santé au niveau du centre Jules Ferry (cela existe au niveau du centre pour les femmes ex : IVG) afin de désengorger les services et libérer ainsi des lits pour la population Calaisienne.

Problématique du CH :

Il est bien entendu que les migrants sont des patients comme les autres et bénéficient donc de l'accueil de l'hôpital public, il y a cependant des réfugiés qui pourraient sortir plus tôt libérant ainsi des lits pour d'autres patients ...La problématique est que nous ne pouvons envisager la sortie de ces patients migrants dans un retour à domicile par exemple, alors que le domicile est inexistant. Humainement nous ne pouvons les remettre dans le contexte qui est le leur actuellement des risques d'infection, de surinfection sont probables sans soins. Certaines pathologies qui nécessitent donc une hospitalisation courte deviennent chez les patients réfugiés des séjours de longue durée.

En espérant Mr le Premier Ministre que les problèmes du Centre hospitalier de Calais liés a ce flux migratoire sans précédent et intarissable auront retenu toute votre attention.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour l'équipe de la Cfdt du C.H Calais
Catherine Meyns /Olivier Sauvage

CFDT CH-CALAIS 1601 Boulevard des Justes 62100 Calais

MAIL : syndicat.cfdt@ch-calais.fr

TEL : 23315/24052/ 06.88.38.50.52

cfdtchcalais.over-blog.com